

FICHE TECHNIQUE

SYSTEXX Active AcousTherm 700

Revêtement acoustique et thermique pour murs et plafonds

Caractéristiques générales / Domaine d'application

Le revêtement mural SYSTEXX Active AcousTherm 700 est un complexage d'intissé de cellulose et polyester en face avant et d'un molleton polyester en face arrière. L'utilisation du produit permet d'obtenir un rendu final lisse et uniforme.

Le non-tissé d'une épaisseur de 5 mm a été particulièrement développé pour la rénovation des subjectiles présentant des différences de planités jusqu'à 2 mm (toile de verre, gouttelettes, crépi). Il élimine des inégalités sans devoir aplanir le support existant. Donc des murs lisses sont créés avec un minimum d'effort. Grâce à la bande à joint et l'enduit, les joints sont quasiment invisibles.

SYSTEXX Active AcousTherm 700 offre une double performance acoustique et thermique. De par sa structure, le revêtement permet non seulement d'améliorer le confort acoustique d'une pièce mais aussi d'économiser de l'énergie. Il obtient le coefficient d'absorption acoustique α_w 0,15 (H) après mise en peinture et s'inscrit dans la classe d'absorption acoustique E. La face arrière molletonnée permet d'atteindre plus rapidement la température dite de confort et de minimiser des ponts thermiques. Sa résistance thermique R est comprise entre 0,107 et 0,118 grâce sa conductivité thermique de $\lambda(10) = 0,0422$ [W/(m*K)].

Le revêtement mural SYSTEXX Active AcousTherm 700 a obtenu le classement A+ (très faibles émissions de substances volatiles dans l'air intérieur) et le classement au feu E selon DIN EN 13501-1: 2010. Il est indéchirable et assure le renforcement des fissures par pontage.

Caractéristiques techniques

Réf Vitrulan	SAP désignation	Poids env. g/m ²	Largeur du rouleau en cm	Longueur du rouleau m
SYSTEXX Active AcousTherm 700	CV 700 AC 10,4m	700	100	10,40
Set de bande à joint et enduit	SET/KIT D'APPLICATION SYSTEXX			

Préparation du support

Le support doit être sain, sec, solide, propre, lisse, normalement absorbant et portant. Enlever tous les revêtements muraux existants et les revêtements instables, gratter ou poncer les peintures brillantes puis appliquer un primaire d'accrochage. Reboucher les fissures, trous, irrégularités à l'aide d'un enduit.

En cas de supports absorbants, effectuer un traitement préliminaire en appliquant une sous-couche appropriée. Enlever les taches d'humidité, les moisissures ou champignons et les traiter conformément aux directives en vigueur. (Préparation du support, cf. tableau « Subjectile / Prétraitement »).

Mise en œuvre

Important pour tous les produits :

Ne pas appliquer le revêtement à moins de +8 °C pour la température de l'air et du mur. Ne jamais utiliser les revêtements portant des numéros de série différents sur une même surface (ceux-ci figurent sur l'extérieur du carton d'emballage). Hauteur du mur /longueur du plafond + 5 à 10 cm = longueur des lés. Araser proprement.

Toujours appliquer SYSTEXX Active AcousTherm 700 dans le sens de l'enroulement, ne jamais plier ou enrouler dans le sens contraire, ce qui provoquerait des défauts sur la face à peindre.

1. Mise en œuvre utilisant la "Colle pour produits épais 480 et 700 g/m²"

Appliquer la "Colle pour produits épais 480 et 700 g/m²" sur le support à l'aide d'un rouleau (poils mi-long de 12 mm) sur une largeur de 1 à 2 lés, de manière homogène et en quantité suffisante. Cette colle ne convient pas pour une mise en œuvre avec une encolleuse. Le temps de séchage approximatif est de 12 à 24 heures dans des conditions normales (température ambiante de 18 °C et humidité relative de l'air de 60 %). En cas de pose dans des conditions climatiques extrêmes, le temps de séchage peut varier sensiblement. Ne pas poser AcousTherm 700 dans des locaux humides !

La quantité de colle conseillée est d'env. 250 g/m² à 300 g/m².

Selon l'état du support, il peut être nécessaire d'utiliser une quantité plus élevée de colle. Si le lé doit être repositionné immédiatement après l'application et, tout en restant humide, appliquer à nouveau de la colle afin d'assurer une adhérence optimale.

Respecter également les fiches techniques des autres produits qui sont utilisés.

1a. Pose

Commencer en posant le premier lé à la verticale, l'appliquer côté molleton sur le lit de colle puis maroufler à l'aide d'une spatule spéciale revêtement en verre en exerçant une pression assez forte pour chasser les bulles d'air. Araser avec des ciseaux de tapissier ou un cutter à lame tranchante. Poser les lés suivants bord à bord. Vérifier que les bords reposent bien bout à bout et avec un bon contact. Éviter tout chevauchement/écartement. Pour ce, il est recommandé de maroufler du haut vers le bas au niveau des raccords à l'aide d'une spatule afin d'exercer une pression homogène sur les deux surfaces. Ne pas utiliser de roulette à joints !

Procéder à d'éventuels déplacements/corrections immédiatement après la pose du lé. Il est recommandé d'encoller une nouvelle fois le support en dessous de la zone de lé à corriger. En cas de surplus de colle sur la face à peindre, l'enlever immédiatement avec une éponge humide.

2. Traitement des angles

Couper le voile au niveau des angles sortants/entrants. Maroufler pour chasser les bulles d'air et placer une fine baguette en plastique à peindre dans le cas des angles sortants.

3. Traitement des joints

Pour des joints optimaux, utiliser la bande à joint et l'enduit SYSTEXX fournis avec le revêtement. Avec la colle, encoller la zone des joints sur une largeur d'environ 4 cm correspondant à la bande à joint à poser. Placer la bande papier sur le lit de colle en chevauchement des lés, puis maroufler. Respecter un temps de séchage. Appliquer une première passe d'enduit à la spatule inox. Après séchage d'une à deux heures en fonction de la température ambiante, compléter par une seconde passe plus légère. Poncer légèrement l'enduit au papier de verre fin (P180 à 220) après séchage complet.

4. Appliquer la peinture

Il est recommandé d'utiliser une peinture à dispersion haut de gamme.

1^{ère} couche : Après séchage complet du revêtement, appliquer la peinture de manière uniforme.

2^{ème} couche : N'appliquer la seconde couche qu'après séchage complet de la première couche.

Attention : Éviter l'usage des couleurs brillantes parce qu'elles font apparaître des quelconques inégalités sur la surface.

Quantité de peinture : 180 à 220 g/m² pour la 1^{ère} couche ; 90 à 150 g/m² pour la 2^{ème} couche.

La quantité nécessaire est en fonction de la qualité de la peinture et des outils. Un essai permet de mieux estimer la quantité requise. Respecter les fiches techniques du fabricant de peinture et des autres produits utilisés.

Attention : Il est recommandé d'utiliser du ruban de masquage pour papier peint pour recouvrir ou protéger SYSTEXX Active AcousTherm 700.

Subjectile	Prétraitement
Béton apparent	<ol style="list-style-type: none"> 1. Ébarber 2. Enduire plusieurs fois 3. Poncer et appliquer une sous-couche
Béton de coffrage Béton filigrane	<ol style="list-style-type: none"> 1. Nettoyer (gratter, poncer) 2. Appliquer une première couche d'enduit. Poncer et égaliser 3. Enduire toute la surface et lisser 4. Poncer et appliquer une sous-couche
Enduit sableux	<ol style="list-style-type: none"> 1. Sabler (éliminer les éléments qui se détachent) 2. Appliquer un durcisseur / appliquer un produit de bouchage pénétrant 3. Le cas échéant, aplanir par enduisage et appliquer une sous-couche 4. Poncer et appliquer une sous-couche
Enduit fortement structuré	<ol style="list-style-type: none"> 1. Nettoyer ou ébarber 2. Enduire toute la surface et lisser 3. Poncer et appliquer une sous-couche
Enduit fortement absorbant (enduit en plâtre par ex.)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Si nécessaire, enduire toute la surface et lisser 2. Poncer 3. Appliquer un produit de bouchage pénétrant
Enduit à pouvoir absorbant normal	<ol style="list-style-type: none"> 1. Le cas échéant, poncer et appliquer un enduit de lissage 2. Préparation du support par l'application d'un enduit
Couche de fond (maculature)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Dissoudre par humidification 2. Gratter 3. Le cas échéant, enduire toute la surface et lisser 4. Poncer et appliquer une sous-couche
Papier peints arrachables à sec	<ol style="list-style-type: none"> 1. Éliminer les papier peints intégralement 2. Si nécessaire, enduire toute la surface et lisser 3. Poncer et appliquer une sous-couche
Restes de papiers peints (non-tissé en cellulose par ex.)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Éliminer les restes de papiers peints et de colle 2. Le cas échéant, enduire toute la surface et lisser ou remettre en état les surfaces endommagées 3. Poncer et appliquer une sous-couche
Ancien revêtement écaillé	<ol style="list-style-type: none"> 1. Éliminer les revêtements qui se détachent ou adhèrent mal (à la main ou à la machine) 2. Le cas échéant, appliquer une sous-couche intermédiaire 3. Le cas échéant, enduire toute la surface et lisser 4. Poncer et appliquer une sous-couche
Peinture colle	<ol style="list-style-type: none"> 1. Éliminer entièrement par grattage / lavage 2. Appliquer une sous-couche
Vernis brillant	<ol style="list-style-type: none"> 1. Traiter à l'aide d'une lessive ou poncer 2. Le cas échéant, appliquer un primaire d'accrochage

Toile de verre*	<ol style="list-style-type: none">1. Nettoyer ou poncer (le cas échéant, appliquer un primaire d'accrochage)2. Enduire la structure. Plusieurs fois en cas de structures grossières (pour obtenir une structure homogène, sans rayure).3. Poncer et appliquer une sous-couche
Plaques de plâtre	<ol style="list-style-type: none">1. Appliquer une première couche d'enduit. Poncer et égaliser.2. Poncer et appliquer une sous-couche.
Panneaux OSB, bois, panneaux de fibres dures	<ol style="list-style-type: none">1. Isoler / obturer le support2. Poncer légèrement3. Appliquer une première couche d'enduit. Poncer et égaliser4. Enduire toute la surface et lisser5. Poncer et appliquer une sous-couche
Carreaux de céramique	<ol style="list-style-type: none">1. Nettoyer et dégraisser les carreaux2. Appliquer un primaire d'accrochage sur toute la surface et lisser3. Poncer et appliquer une sous-couche
Surfaces rouillées	<ol style="list-style-type: none">1. Éliminer la rouille (conformément à ST 2 « Hand Tool Cleaning » (nettoyage manuel)) : éliminer rouille, oxydation, revêtements et matières étrangères peu adhérents par nettoyage à la main avec une brosse métallique, papier émeri, outils de meulage, ou par brossage / grattage à la main ou une combinaison de ces deux méthodes de nettoyage2. Appliquer un revêtement antirouille3. Appliquer une première couche d'enduit 2 K. Poncer et égaliser4. Poncer et appliquer un revêtement antirouille
Surfaces à colorant migrant (taches d'eau par ex.)	<ol style="list-style-type: none">1. Vérifier la stabilité du support et isoler2. Poncer légèrement3. Enduire toute la surface et lisser4. Poncer et appliquer une sous-couche
Couches de nicotine et de suie	<ol style="list-style-type: none">1. Traiter à l'aide d'une couche protectrice isolante

*) pour éviter que des irrégularités de structure se remarquent après mise en peinture !

Important

Dans le cas de produit nouveau pour l'applicateur ou nécessitant une technique de pose nouvelle, il est conseillé d'appliquer le produit y compris la finition sur un pan de mur de surface réduite de quelques lés soit 10 à 20 m² maximum, avant de réaliser un chantier plus important.

Si lors de la pose, vous constatez que le revêtement ne présente pas un aspect normal, arrêtez immédiatement. Aucune réclamation ne peut être acceptée après une pose de plus de 10 lés. Le fait de poursuivre le travail implique l'acceptation du produit. La garantie du fabricant se limite au remplacement de la marchandise reconnue défectueuse par le vendeur, à l'exclusion de tous frais, dommages et intérêts pour une cause quelconque.

Stockage

Stocker les rouleaux dans un endroit sec et propre.
Protéger les bords des rouleaux ouverts.

Généralités

La présente fiche technique ne peut pas traiter tous les types de cas susceptibles de se présenter dans la pratique. L'ensemble de ces informations est donné à titre indicatif et ne peut engager la responsabilité de la société Vitrulan Textile Glass GmbH. L'applicateur est tenu de procéder à une application professionnelle en tenant compte des caractéristiques du produit et du support. Il est impératif de respecter les directives et normes en vigueur dans le pays d'application. En cas de doute, s'adresser aux services techniques de la société Vitrulan Textile Glass GmbH.